

## Article

---

« Actualité et liberté de parole dans les revues catholiques : quelques jalons 1940-1975 »

Pierre Pagé

*Études d'histoire religieuse*, vol. 76, 2010, p. 93-109.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/044762ar>

DOI: 10.7202/044762ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## Actualité et liberté de parole dans les revues catholiques : quelques jalons 1940-1975

Pierre Pagé<sup>1</sup>

Résumé: Plusieurs périodiques ont voulu répondre à de vraies questions d'actualité. *Relations*, dès 1941, se présente comme un « groupe d'hommes chrétiennement libres », se centre sur l'événement et l'actualité dans ses orientations éditoriales et définit son lectorat comme formé de citoyens libres. *Cité libre*, revue explicitement chrétienne créée en 1950, veut animer le débat en société et en Église. *Maintenant*, en 1962, veut susciter l'engagement social et ecclésial et se définit comme un périodique « fidèle à l'Église et loyal au monde ». *L'Oratoire* (années 1950-1960), dirigée par le père Émile Legault, crée l'événement dans les arts religieux (musique, peinture, littérature, théâtre) et innove en suscitant pendant un an une discussion de fond avec ses lecteurs. Ces revues ont une base commune : l'information comme condition de participation dans l'Église (*Rapport Dumont*, 1971) sur le fondement d'un « droit » à l'information (Jean XXIII 1963, Concile 1963, Paul VI 1964). Un objectif commun : animer une opinion publique dans l'Église.

Abstract: Several periodicals wanted to answer the real topical questions. *Relations*, from 1941, appears as a "groupe d'hommes chrétiennement libres", the current event in its editorial orientations centres on the event and defines its readership as formed by free citizens. *Cité Libre* created in 1950, wants to lead the debate in society and in Church. *Maintenant*, in 1962, wants to arouse the social and ecclesial commitment and defines itself as a periodical "fidèle à l'Église et loyal au monde". *L'Oratoire* managed by father Émile Legault, create the event in the religious arts (music, painting, literature, theater) and innovate by arousing during one year a thorough discussion with its readers. These magazines have a common base : the information as the condition of participation in the Church on the foundation of a "right" for the information (Jean XXIII 1963, Council 1963, Paul VI 1964).

---

1. Professeur associé à l'Université du Québec à Montréal, Pierre Pagé est chercheur en histoire des médias. Il est l'auteur de plusieurs volumes et articles et récemment d'une *Histoire de la radio au Québec, Information, éducation, culture*, publiée chez Fides. Réalisateur et animateur, il a été président de Radio Ville-Marie pendant cinq ans. Il a été membre pendant six ans du Comité des communications de l'AECQ.

Pour éclairer certains aspects de l'histoire de la communication dans l'Église québécoise du XX<sup>e</sup> siècle, j'ai examiné quelques périodiques catholiques publiés entre les années 1940 et 1975. Les observations ont porté sur leur insertion dans la société par leur lien avec l'actualité et leur liberté dans certains domaines de l'information. J'ai concentré mon analyse sur quatre cas représentatifs de tendances significatives en observant des revues marquées par divers courants dans l'Église et proposant des orientations éditoriales complémentaires : *Relations* (1941- 2009), *Cité Libre* (1950-1971), *L'Oratoire* (1944-2009) et *Maintenant* (1962-1975).

Il faut cependant rappeler que la publication de ces revues se situait dans un environnement médiatique où l'actualité religieuse était couverte par d'autres publications. Ainsi, pendant plusieurs décennies, des journaux quotidiens, notamment *Le Devoir*, ont joué un rôle national de média catholique en matière d'information religieuse quotidienne<sup>2</sup>, notamment en posant les problèmes sociaux dans la perspective des principes chrétiens. Ce fut le cas lors de la grève d'Asbestos en 1949<sup>3</sup> ou encore en 1968 lors de la crise créée par la publication de l'encyclique *Humanae Vitae*. Par ailleurs, la plupart des revues religieuses à grand tirage, celles qui dépassaient les cent mille lecteurs (*L'Oratoire*, *Notre-Dame-du-Cap*, *Sainte-Anne de Beaupré*) se situaient naturellement dans la perspective traditionnelle d'un encadrement spirituel centré sur une dévotion principale et cherchaient à fidéliser les personnes qui fréquentaient leur sanctuaire. L'engagement social de l'Église et l'analyse des conditions de la vie chrétienne dans la modernité se retrouvaient généralement dans d'autres publications.

## 1. Quelques chiffres d'un contexte de lecture

Pour aider à situer l'analyse, il est utile de signaler quelques chiffres méconnus sur la réception des périodiques religieux. En effet, sur le lectorat des périodiques religieux des années 1960 et sur les centres d'intérêt des

---

2. Il faut mentionner le cas spécial du quotidien au rayonnement régional que fut *L'Action catholique* (1915-1962) qui continuait *L'Action sociale* (1907-1915). Une suite sous le titre de *L'Action* (1962-1971) n'eut pas de succès. Il est paradoxal de constater cette évolution au moment où se tenait un débat international très étoffé sur le journalisme catholique.

3. Au plus dur de la grève, les évêques décidèrent, avec l'accord du délégué apostolique, de publier une lettre intitulée « Secourons les travailleurs de l'amiante » et demandant à toutes les paroisses de tenir une collecte générale pour venir en aide aux grévistes. Tous les grands journaux publièrent la déclaration dès le 30 avril et la lecture en fut faite dans les postes de radio. Les médias apportaient ainsi leur appui à une action de l'Église en faveur de la justice sociale. Jacques COUSINEAU, s.j., *L'Église d'ici et le social 1940-1960*, Montréal, Bellarmin, 1982.

chrétiens, il faudrait tenir compte des résultats d'une importante enquête<sup>4</sup> effectuée auprès de plus de 1000 abonnés<sup>5</sup> de la revue *L'Oratoire*, à la fin des années 1960. Cette recherche (1969) présente plusieurs faits pertinents concernant le lectorat des périodiques catholiques, membres de l'Association canadienne des périodiques catholiques (ACPC) à cette époque.

Le lectorat général des revues religieuses indiquait un haut degré d'appartenance chez les abonnés et une volonté de soutenir plusieurs œuvres jugées importantes. On constate ainsi qu'un nombre déterminé de personnes (on peut l'estimer à plus de 50 000) forme le noyau de fidélité de plusieurs grandes revues simultanément. Ainsi, on peut voir que des abonnés de *L'Oratoire* sont aussi abonnés à *Notre-Dame-du-Cap* (55 %); *Missions étrangères* (49 %); *Sainte-Anne-de-Beaupré* (47 %) et *La Revue Franciscaine* (27 %). Il s'agit là d'une série de données qui mériterait une étude approfondie et sans doute la construction d'un ensemble de points de comparaison validés avec la situation actuelle.

Un autre élément suscite un intérêt particulier : dans le choix des contenus jugés prioritaires par les lecteurs, 41 % des lecteurs affirment lire d'abord les lettres des lecteurs et les réponses globales venues de la rédaction. C'est sans doute un indice de la volonté d'une parole personnalisée et d'une recherche de réponses à des questions soulevées par l'actualité religieuse, surtout si l'on pense que le sondage a eu lieu exactement à la suite du Concile.

Enfin, l'enquête identifie clairement d'autres priorités des lecteurs où l'on peut voir l'ouverture au monde et aux questions d'intérêt collectif. On recherche la lecture de reportages sur les missions (32 %), de textes de formation préparés pour les cercles d'étude (20 %) et de textes sur les questions sociales (15 %), mais aussi sur les religions en général (38 %). Il ne fait pas de doute ici aussi qu'une étude plus poussée serait intéressante pour une meilleure compréhension du catholicisme populaire.

## 2. Quatre cas de périodiques novateurs

Si la connaissance historique du public lecteur de cette période est très incomplète, il est cependant possible de tracer des lignes indicatrices de tendances fortes qui ont marqué la société et l'Église. Si certaines revues

---

4. Rapport dactylographié, conservé au service des archives de l'Oratoire Saint-Joseph. Le questionnaire de l'enquête a été publié dans plusieurs numéros de la revue en 1969.

5. Selon l'interprétation courante de l'époque, on estimait à plus de 400 000 lecteurs le nombre des personnes qui étaient rejointes par la circulation des numéros des abonnés dont le nombre total (versions anglaise et française) dépassait les 120 000. La revue touchait un public féminin à 73 %.

ont trouvé un public en abordant les questions de la pensée chrétienne en s'appuyant sur une opinion publique que l'on croyait discerner ou que l'on espérait construire, c'est que les bases culturelles étaient présentes beaucoup plus qu'on ne l'aurait cru. Nous avons retenu, parmi plusieurs autres, quatre cas de périodiques qui ont réussi à insérer les interventions médiatiques de leur milieu dans les problématiques d'une actualité touchant leur lectorat et dans un style recevable par les chrétiens.

## 2.1. *Relations* : L'Église et l'actualité sociale

La revue *Relations* a adopté dès 1941<sup>6</sup> un positionnement éditorial centré sur l'événement. Elle voulait répondre aux questions posées par l'actualité et animer un débat public, notamment dans les domaines touchant la justice sociale. *Relations* définissait avec audace l'orientation éditoriale de son équipe : « Un groupe d'hommes chrétiennement libres jette un regard compétent sur les événements et s'en exprime librement à des hommes libres... en vue d'une action sociale constructive. (1941) ». En 1971, on ajoutait : « Collaborer à l'élaboration d'un projet de société plus libre et à son instauration<sup>7</sup> ». En 2001, la revue complète son énoncé :

*Relations* s'intéresse à l'ensemble de la réalité sociale actuelle, en particulier dans ses dimensions sociopolitiques, économiques, culturelles et religieuses. Elle propose un regard critique sur le monde, traversé par la solidarité avec les appauvris et les plus démunis, en vue de promouvoir la justice.

Très tôt, *Relations* traversa une crise médiatique importante. En mars 1948, la revue a publié une série de dossiers sur les maladies industrielles, surtout celles causées par l'amiante. Les appuis furent nombreux, notamment en provenance du *Devoir*, mais *Relations*, suivant les règles journalistiques, publia aussi en mai 1948 un Mémoire présentant le point de vue des industries concernées. Ces dossiers ont constitué « l'affaire silicose »<sup>8</sup> qui entraîna le départ forcé, à l'été de 1948, du directeur de *Relations*, le père Jean d'Auteuil Richard en raison des pressions du « groupe Timmins » et de menaces de poursuites judiciaires<sup>9</sup>. Le père d'Auteuil Richard fut rapatrié quelques années plus tard comme supérieur provincial. Sa « démission » pour motif d'appui aux ouvriers avait précédé d'un an celle de M<sup>gr</sup> Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. La liberté de parole faisait durement

---

6. Voir *Relations*, no.1, janv. 1941, texte de présentation par le père Jean-d'Auteuil Richard.

7. [www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca), extraits des statuts de la revue.

8. Dans le livre de Suzanne Clavette, *L'Affaire silicose* (PUL, 2006), on trouve un dossier complet sur cet épisode majeur de l'histoire sociale tel que rapporté par deux fondateurs de *Relations*, les pères D'Auteuil Richard et Jacques Cousineau.

9. La revue publiait en juillet 1948 une « rectification » signée par le Père A. Dugré, supérieur de la Maison Bellarmin, éditeur.

son apprentissage. Ceci explique la position prudente de la revue pendant quelques années, surtout en 1949 lors de la grève d'Asbestos où on évita d'entrer en conflit avec les autorités politiques. Ce qui n'empêcha pas le père Albert Plante, directeur de la revue, dans un article très élaboré intitulé «Le respect de l'autorité<sup>10</sup>» de répliquer au juriste Antoine Rivard, ministre d'État dans le cabinet Duplessis, qui avait déclaré : «Les lois de cette province, toutes les lois dans cette province obligent et obligent en conscience, elles obligent tout le monde, parce qu'elles émanent de l'autorité légitime. Elles ne comportent rien d'opposé au droit divin, naturel ou positif<sup>11</sup>.» Le père Plante écrivait : «Quand les réclamations sont justes, ce sont elles qui constituent l'essentiel. Il ne faut pas leur opposer des objections qui, pour contenir une part de vérité, ne saisissent pas parfaitement un problème humain tel qu'il se pose dans la psychologie concrète de ceux qui le vivent.»

La position critique de la revue se réaffirma face au pouvoir politique quasi absolu du gouvernement Duplessis. En 1949 toujours, Maurice Duplessis déclara devant des jeunes : «Heure grave, tournant de l'histoire, troubles d'origines singulières sur les plans industriels et religieux qui partent d'une même idée : détruire la religion et l'autorité constituée, la religion en sabotant d'abord l'autorité. Prêchons d'abord le respect de l'autorité, de l'ordre et des lois.» *Relations* répondit : «Garantissons à M. Duplessis le respect de la génération qu'il dirige, s'il lui ouvre des avenues engageantes vers la richesse naturelle du sol, des forêts et des mines destinée à ses compatriotes... qui réclament aussi le respect chez eux.» On cita l'écrivain Georges Duhamel : «Je crois aux lois autant qu'il faut pour en être le serviteur, pas assez pour en être l'esclave<sup>12</sup>.»

La revue était cependant un lieu de débat interne et le reflet de plusieurs courants de pensée sociale. Le père Joseph Ledit fut un pilier du discours anticommuniste de l'Église romaine, devenu une idéologie politique dominante en Amérique allant jusqu'à l'obsession. Le débat social sur l'autorité fut animé aussi par le père Georges-Henri Lévesque, o.p., à Québec, qui déclarait à Radio-Canada le 5 mai 1952 : «La liberté aussi vient de Dieu. Elle en vient même avant l'autorité<sup>13</sup>.» Après 1955, *Relations* se présenta comme un périodique engagé. Le nouveau directeur, le père Richard Arès

---

10. *Relations*, mai 1949, p. 118-120.

11. La déclaration d'Antoine Rivard confondait dans un même énoncé politique l'ordre du droit pénal géré par un gouvernement et l'ordre moral relevant de la conscience des citoyens éclairée par leur Église. La position gouvernementale fut appuyée par la très conservatrice revue *Nos Cours*, publiée par l'Institut Pie XI, dans des articles qui se voulaient académiques : «La grève est-elle légitime ?» (19 février 1949) et «L'obligation morale de la loi civile» (26 février 1949).

12. *Relations*, décembre 1949, p. 244.

13. Pierre PAGÉ, *Histoire de la radio au Québec, Information, Éducation, Culture*, Fides, 2007, p. 258-259.

énonça en 1956 les quatre priorités de la revue : la cause de l'Église, celle de la personne humaine et de la justice, celle de la vie des Canadiens français et celle de l'ordre international. Dans tous ces domaines, la revue se retrouvera souvent sur un terrain partagé avec *Cité libre*. En juin 1956 au lendemain d'une élection où le pouvoir du gouvernement Duplessis avait été consolidé, *Relations*<sup>14</sup> appuya la forte position publiée à Québec par les abbés Gérard Dion et Louis O'Neill dans une autre revue spécialisée à caractère social, *Ad Usum Sacerdotum*<sup>15</sup>.

Il faut souligner aussi la contribution importante de *Relations* à la compréhension d'un événement majeur dans la vie de l'Église en 1963. La conférence internationale «Foi et Constitution», du Conseil œcuménique des Églises (Genève) a réuni à Montréal du 12 au 26 juillet sur le campus de l'Université McGill, 400 chrétiens (orthodoxes, anglicans, protestants, évangéliques) venus du monde entier. Lors d'une soirée à l'Université de Montréal, le cardinal Léger créait un précédent en participant à une grande prière commune. Le déroulement de la conférence fit la manchette des grands journaux (*La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Gazette*, *The Montreal Star*) presque à tous les jours. *La Semaine religieuse*, de Montréal, avait plusieurs fois annoncé l'événement. Très peu de périodiques religieux<sup>16</sup> du Québec ont fait une place à cette rencontre œcuménique<sup>17</sup> qui innovait à plusieurs points de vue. *Relations* présenta deux articles étoffés, une revue franciscaine, *Studium*, et *La Vie*, des Sœurs Disciples du Divin Maître firent de même. *Le Devoir* et *La Presse* publièrent une couverture digne des grands journaux chrétiens du monde.

Dans tous les dossiers sociaux, culturels, religieux ou politiques qui ont émergé dans une société comme le Québec, la complexité des débats

---

14. *Relations*, septembre 1956.

15. La revue *Ad Usum Sacerdotum*, dirigée par Gérard Dion et publiée par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (1947-1959), avait comme premier public lecteur l'ensemble des prêtres et religieux qui animaient la réflexion des syndicalistes chrétiens. Dion déclarait le 11 août au *Devoir* : «Nous sommes étonnés de la commotion causée dans l'opinion par ce texte... En somme, qu'y avons-nous dit de plus que ce que tout le monde savait déjà? N'est-il pas troublant de constater que dans notre province, la vérité pure et simple ne puisse apparaître au grand jour sans provoquer ce qu'on pourrait appeler le scandale des faibles?»

16. Archives conservées au Centre canadien d'œcuménisme. Nous avons dépouillé et analysé toute la couverture publiée par les quatre journaux mentionnés. Les résultats ont été présentés à un colloque de la faculté de théologie de l'Université Laval en février 2009.

17. L'envergure de l'événement fut marquée par un numéro spécial de *La Documentation catholique* (Paris, 15 sept. 1963, no. 1408) qui présentait en couverture une photo éloquent montrant le cardinal Léger entouré de l'archevêque anglican de Montréal, du métropolitain grec orthodoxe, du pasteur Visser'T Hooft, secrétaire général du COE et du Rev. Johnston, de McGill.

est toujours difficile à exprimer et le positionnement d'une revue comme *Relations* a souvent dérangé, à gauche ou à droite. Après sept décennies de publication, il faut apprécier à sa juste valeur la volonté des directeurs successifs de la revue de fournir une analyse critique approfondie des événements.

## 2.2. *Cité libre* : Des laïques catholiques s'expriment au nom de leur foi

*Cité Libre* s'est présentée dès le début comme une revue catholique, indépendante, clairement définie par son équipe en fonction de la foi et des valeurs chrétiennes<sup>18</sup>, mais sans appartenance institutionnelle (une sorte de dissidence) à des autorités religieuses dont la revue critiquait le conformisme et le manque de vision pour l'avenir. Gérard Pelletier, dans un éditorial intitulé «*Cité libre* confesse ses intentions» (no. 2, fév. 1951) déclarait :

Notre génération vient de se livrer, pendant dix ans,... à toutes espèces d'explorations. Je ne parle pas seulement de voyages mais tout aussi bien d'aventures spirituelles... Presque tous ont subi... des transformations profondes, dont les plus importantes, sans aucun doute, se situent au niveau de la pensée religieuse... Ils ont trouvé aussi à l'intérieur de l'Église des forces bouillonnantes, à l'œuvre contre certains préjugés.

*Cité libre*, malgré son faible tirage, eut un rayonnement étonnant (un appel aux lecteurs réunit en colloque 600 personnes en mars 1961<sup>19</sup>). Mais dès ses débuts, la revue inquiéta, en particulier parce qu'elle faisait une analyse systématique des lois et des politiques du travail, des structures de l'éducation au Québec, des services publics en milieu urbain, et aussi la critique de l'autoritarisme qui régnait dans l'Église aussi bien que dans la société politique. Lors d'une rencontre officielle avec M<sup>gr</sup> Léger en 1952, les directeurs de *Cité libre* avaient senti son jugement négatif :

De toute évidence, ce que nous faisons alors à *Cité libre* agaçait prodigieusement M<sup>gr</sup> Léger... Nous explorions d'un œil critique la périphérie des questions religieuses, toute une zone sensible où l'autorité des clercs se trouvait en conflit avec celle de l'État, où le rôle du clergé empiétait sans cesse sur celui des laïques<sup>20</sup>.

---

18. Les attaques furent étonnamment virulentes et Pelletier cite une « lettre ouverte » publiée dans un journal où on l'accuse « d'apostasie, de trahison, de blasphème » en soulignant que cette lettre n'était pas signée. Voir la réponse de G. P. dans *Cité Libre*, juin-juillet 1961, p. 1-2: « Ce métier n'est pas un paillason. (Prière de s'essuyer les pieds ailleurs.) »

19. Gérard PELLETIER, « *Cité libre* et ses lecteurs », mai 1961, p.3.

20. G. PELLETIER, « Souvenirs d'un dîner avec le cardinal Léger », *Le Devoir*, 24 nov. 1967, p. 5.



Lors d'un souper privé avec le cardinal Léger en 1961, Pelletier note un changement radical :

de toute évidence, le cardinal de 1961 n'était pas le même homme que l'archevêque de 1952... Nous fîmes l'inventaire, non plus des distances qui nous séparaient mais au contraire des attitudes que nous partagions désormais. Il ne s'agissait plus de protéger une société anachronique : il acceptait de plonger dans l'inconnu... Il savait qu'une grave crise spirituelle guettait notre chrétienté nord-américaine. Mais il acceptait d'y faire face. La présence de l'Église devait changer de forme<sup>21</sup>.

Le cardinal voyait alors plus loin que beaucoup de chrétiens et de membres de son clergé. À *Cité libre* dès 1950, la liberté de penser, la liberté de parler<sup>22</sup> dans l'Église, était revendiquée au nom de l'identité chrétienne des baptisés : « Vous est-il jamais venu à l'esprit que des chrétiens pouvaient se sentir mal à l'aise, au Canada français, dans les cadres et les habitudes sociales actuelles de notre vie religieuse<sup>23</sup> ? » Pelletier ajoutait pour un prêtre qui avait écrit à la revue pour dire ses réserves : « Nous nous rencontrons ici pour discuter d'une chose qui nous tient également à cœur : la fidélité à l'Église. Quelle est cette distance ? Qu'est-ce donc ou qui est-ce donc qui la crée<sup>24</sup> ? » Par ces débats, on traduisait une formation reçue à l'action catholique. Le positionnement religieux de *Cité libre* a solidement été affirmé comme un objet de réflexion critique durant toutes les années 1950 et 1960. Les collaborateurs de la revue pensaient que le débat devait se faire dans une revue chrétienne à défaut de quoi il se ferait dans d'autres cadres. Ce fut d'ailleurs le cas à plusieurs reprises. Par exemple : « M<sup>gr</sup> Charbonneau et l'opinion publique dans l'Église » (janv. 1960) ; « Le protestantisme canadien, le mouvement œcuménique » (août 1961) ; « Lettre d'un journaliste catholique au R. P. Jean-Louis Brouillé, s.j. » par Jacques Hébert (oct. 1963) ; « Religion », numéro spécial (15 février 1967). Un texte de Gérard Pelletier, « Feu l'unanimité » (oct. 1960) est resté dans les mémoires comme repère dans la conscience historique, mais on l'interprète souvent de façon erronée<sup>25</sup>. Ce texte éclaire pourtant le positionnement de *Cité libre* et il s'impose d'en citer un extrait :

---

21. *Ibid.*

22. L'absence de liberté fut dénoncée avec un certain humour dans *Les Insolences du Frère Untel*, en 1960, où il évoque « Notre-Dame-de-la-Trouille » et « l'orthodoxie par le silence ». Cité dans un article de *Informations catholiques internationales*, (Paris), 15 oct. 1960, p.29.

23. G. PELLETIER, « Crise d'autorité ou crise de liberté ? », in *Cité libre*, juin-juil. 1952, p. 5.

24. *Ibid.*, p.2.

25. Au même moment, l'abbé Gérard Dion publiait à Québec « Le danger de l'intégrisme », dans *Perspectives sociales* (mai 1961). La même année s'est tenu le colloque annuel de l'Institut canadien des affaires publiques (ICAP) sur *L'Église et le Québec*, publié aux éditions du Jour (1961). Auparavant, l'ICAP avait tenu un colloque

Je dirai d'abord ce qui m'attriste : c'est la rupture, déjà inscrite dans les faits, de notre unité religieuse. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour distinguer dès aujourd'hui qu'une forte partie de notre population va basculer bientôt dans l'agnosticisme. Peu de gens prennent conscience et surtout pas ceux qu'une religion de somnambules, faite de rites mal éveillés et d'adhésion somnolente à une foi sans vie, pousse insensiblement, mais par un glissement implacable, hors de l'Église et de la communauté des fidèles<sup>26</sup>.

Ce constat douloureux dérangeait bien des gens mais le temps a montré sa justesse.

### **2.3. *L'Oratoire* : Une interactivité dans la recherche spirituelle**

La revue *l'Oratoire*<sup>27</sup>, – comme aussi les revues *Notre-Dame du Cap* et *Sainte-Anne de Beaupré* – a un statut historique particulier dans le portrait d'ensemble des périodiques. Le rôle fondamental de *l'Oratoire* est clair : revue d'un sanctuaire qui doit fidéliser ses adhérents, offrir la chronique des pèlerinages souvent associés à des œuvres reliées aux ouvriers et aux malades, assurer un soutien spirituel aux familles par une dévotion longtemps relayée par la radio<sup>28</sup>. Un renouveau de cette mission vint durant les années 1950 et permit d'élargir le milieu des « amis » de l'institution. Il faut souligner un fait remarquable : la revue entretenait une très forte activité de courrier avec ses lecteurs et en publiait des extraits, des choix de lettres, et aussi des réponses à caractère pastoral. En 1953, la revue publiait sa chronique des lecteurs avec un titre frappant : « 9852 lettres en un mois<sup>29</sup> ». Les innovations dans la communication furent lancées par l'arrivée comme directeur, en 1953, du père Émile Legault<sup>30</sup>, une personnalité alors très connue du grand

---

sur « La liberté », en 1959. Signalons que ces débats de trois jours étaient diffusés en direct par Radio-Canada.

26. *Ibid.*, oct. 1960, p. 8-11.

27. La revue *L'Oratoire* a commencé à paraître en 1911 sous le nom des *Annales de Saint-Joseph*. En 1944, sous la direction du père Elphège Brassard, la revue prend le nom usuel du sanctuaire, *L'Oratoire*.

28. *L'Oratoire* diffusait depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1940 à CKAC une émission quotidienne, « Le Quart d'heure de *L'Oratoire* ». La même station transmettait, un fois par mois, une célébration spéciale pour les personnes malades. Pendant plusieurs années, l'animateur de l'émission radio était le directeur de la revue. *L'Oratoire* publia plusieurs reportages sur le père Patrick Peyton et sur M<sup>re</sup> Sheen, qui, aux États-Unis, avaient développé un modèle de collaboration avec la radio et la télévision.

29. Voir *L'Oratoire*, septembre 1953, p. 28-29. Les lettres publiées dans ce numéro provenaient de divers pays : Belgique, Costa Rica, Venezuela, Haïti, Canada, France, États-Unis.

30. Le père Émile Legault a été directeur-rédacteur de la revue de 1953 à 1957, puis simplement rédacteur jusqu'en 1965. Il était connu comme homme de théâtre, fondateur des Compagnons de Saint-Laurent (1937-1952). Il s'imposa comme communicateur dans les médias, puis journaliste durant le Concile Vatican II. Il fut élu membre de la Société royale du Canada en 1957.

public. Ce fut le lancement d'un débat avec ses lecteurs sur des questions d'iconologie et de spiritualité centrées sur la nécessité de «rajeunir» l'image<sup>31</sup> de saint Joseph. Une série d'articles ont entretenu les liens avec le public : en janvier 1954, «Une croisade s'impose pour le rajeunissement de saint Joseph» (p. 2-4); en février, c'était «*L'Oratoire* est discutée». En mars, on publiait des extraits d'un article paru dans *L'Action catholique*, de Québec, le 15 janvier qui s'opposait au changement. En avril, un article de Legault «Il faut frapper le fer...» (p. 21 sq.) dit son appréciation de cet échange d'idées et de la diversité des points de vue. Il avait plus tôt résumé : «Une revue spirituelle a le devoir de s'ajuster au style de l'Église, qui trouve en elle-même de perpétuelles stimulations vers une saine modernité. La grâce est jeune, de la jeunesse même de Dieu.» (fév., p. 26-27).

Pendant un an le père Legault a ainsi maintenu ce dialogue avec ses lecteurs<sup>32</sup>. Le large public de la revue<sup>33</sup> adhéra à cette invitation avec enthousiasme, mais certains lecteurs n'appréciaient pas cette modernité, et la revue publia aussi leurs lettres. Au total, au lieu de présenter saint Joseph comme un vieillard sans doute plein de sagesse, on le montrait désormais comme un ouvrier actif, dans la force de l'âge et semblable aux milliers d'ouvriers qui venaient en pèlerinage. Cette nouvelle image s'imposa assez bien à la conscience chrétienne et trouva vite un sens nouveau lorsque des spécialistes purent la rapprocher avec justesse de l'iconographie des premiers chrétiens.

À l'occasion des travaux de construction de la basilique, la revue fit une place importante et durable aux arts sacrés contemporains, aux artistes, peintres, sculpteurs, architectes, québécois et européens, en publiant des photos d'art et des reportages sur les artistes. Dès 1953, la revue ouvrit ses portes aux intellectuels, journalistes, romanciers, comédiens, philosophes, québécois ou étrangers, qui apportèrent le témoignage de leur foi. Le nombre et la qualité des témoignages sur quelques années sont impressionnants : mentionnons les noms de Gérard Pelletier, André Laurendeau, Robert Choquette, Guy Mauffette, Françoise Gaudet-Smet, Jean-Marc Léger, Édouard Montpetit, Jean Dufresne, Alain Grandbois, Claude-Henri Grignon,

---

31. Une première image renouvelée fut publiée à la une du numéro de février 1954. C'était une fresque lumineuse de l'artiste Perfecky représentant Joseph à l'époque de son mariage. Il avait dit à *l'Oratoire* : «Je vois saint Joseph jeune et sans barbe. (p.3)

32. Cette capacité de dialogue marquera plus tard l'esprit postconciliaire au Québec lorsque le père Legault, de 1966 à 1971, anima à Radio-Canada, «Le père Legault écoute», la première tribune téléphonique sur l'actualité religieuse. Une page explicative fut publiée dans *Maintenant* en août-sept, 1968, sous le titre de «La radio invite au dialogue».

33. Durant les années 1950, le tirage de l'édition française dépassait 180 000 exemplaires et celui de l'édition anglaise atteignait 30 000 exemplaires.

Gratien Gélinas, les écrivains Paul Claudel, Marie Noël, Isabelle Rivière ou le cinéaste Jean Delannoy.

Dans les années 1950-1960, la revue *L'Oratoire* a été un média de culture religieuse renouvelée maintenant un lien constant avec les pratiques de la dévotion populaire. La mission de l'éditeur liée à celle du sanctuaire fit en sorte que certains événements sensibles, notamment la publication par Rome de l'encyclique *Humanae Vitae*, furent clairement laissés en marge des débats abordés par la revue. L'héritage de *L'Oratoire* est celui d'une solide continuité dans une société en mutation, et celui d'une sensibilité aux changements spirituels qui affectent son très grand public. C'est un défi que l'on ne peut jamais sous-estimer.

#### **2.4. *Maintenant* : Un lieu d'accueil des intellectuels**

Durant les années 1962-1975, la revue *Maintenant* a été un carrefour essentiel de liberté pour les intellectuels chrétiens qui, dans les décennies précédentes, n'avaient pas toujours trouvé le respect et la place qu'ils méritaient dans l'Église québécoise, dans la mesure où les idéologies sociopolitiques dominantes discréditaient et condamnaient les intellectuels. La revue des dominicains rendait ainsi un service précieux à la communauté des chrétiens à une époque où diverses écoles de spiritualité valorisaient encore l'anti-intellectualisme, le culte d'une religion qu'on ne peut pas comprendre, et voulaient éviter les dangers de l'esprit critique en centrant le regard sur l'obéissance aveugle. Dans son premier numéro en janvier 1962, *Maintenant* se définissait comme suit :

*Maintenant* se veut fidèle à l'Église, loyal au monde en faisant porter ses analyses sur l'évolution politique et sociale, les mouvements idéologiques et culturels, toutes ces structures dans lesquelles l'homme chrétien accomplit son destin et exerce son influence<sup>34</sup>.

Dans son Protocole de rédaction à l'intention de ses collaborateurs, la revue ajoutait : «elle veut contribuer à la formation de l'opinion, à la découverte et à la solution des problèmes, au maintien d'un climat où les bonnes volontés se découvrent et se sentent soutenues “sans avoir peur”<sup>35</sup>.»

Le Protocole indique que, selon la correspondance reçue à la revue, les lecteurs proviennent surtout des groupes suivants : «professionnels, universitaires, fonctionnaires, représentants élus, clergé, etc... et dans toutes les régions... La majorité de ces lecteurs appartiennent aux milieux

---

34. *Maintenant*, vol. 1, janv. 1962, p. 2.

35. *Maintenant, Protocole à l'intention des collaborateurs éventuels*, oct. 1962, p. 346.

*dirigeants*<sup>36</sup>. » *Maintenant* se reconnaissait ainsi comme une revue d'influence sur les milieux responsables de décisions pour la vie collective.

En faisant une place majeure à la culture et à la discussion, *Maintenant* faisait écho aux revues du monde entier qui voulaient faire entendre la richesse des paroles chrétiennes inscrites dans la société, selon une formule publiée précédemment par la *Chronique sociale de France* et connue des intellectuels québécois : « Le pluralisme, c'est enfin l'acceptation loyale des vocations diverses qui, selon le plan divin, sollicitent les personnes et les groupes<sup>37</sup>. »

*Maintenant* eut aussi la volonté de situer l'action d'éventuels collaborateurs dans l'éclairage nouveau donné par le cardinal Léger parlant du rôle des écrivains :

Ils renoncent souvent à la paisible tranquillité de tous ceux qui ne s'expriment pas. Ils s'attirent inévitablement des critiques d'une part et trouvent des alliés encombrants ou dangereux d'autre part : leurs vrais amis sont rares. Ils n'ont même pas la consolation d'avoir dit parfaitement ce qu'ils avaient à dire, car l'expression de la pensée est toujours déficiente et inadéquate. Leur seule consolation consiste à s'apercevoir que, grâce à leur travail, les hommes réfléchissent et, à leur tour, font la part des choses<sup>38</sup>.

Plusieurs grands dossiers ont été traités dans *Maintenant* en donnant la parole à plusieurs personnes et en cherchant à refléter la vie de l'Église par la complémentarité de collaborateurs religieux et laïques, hommes et femmes, québécois et spécialistes étrangers familiers du Québec. Ainsi, dès ses débuts, la revue a exploré les voies ouvertes par la tenue du Concile et a cherché à comprendre son incidence sur la réflexion actuelle des chrétiens engagés dans la vie de l'Église. Avec la collaboration de plusieurs auteurs, la revue a publié un dossier « Dialogue », présentant « Ce que les catholiques attendent du Concile » (abbé Jean Martucci), « Ce que les protestants attendent... » (Pasteur Daniel Pourchot), « Les laïques et le Concile » (Pierre Saucier), « Les Églises sur la route de l'unité? » (Henri Fesquet)<sup>39</sup>.

Dans le domaine social, les questions reliées au travail, au chômage, à l'économie et au syndicalisme ont trouvé un écho dans des articles comme : « Le Cardinal est-il seul à livrer la bataille de la socialisation ? » (à l'occasion de la mise en vigueur de l'assurance-santé en Saskatchewan), « Chômage et syndicats », « Austérité ou politique à courte vue ?<sup>40</sup> »

---

36. *Ibid.*, section II. « Lecteurs ».

37. Joseph FOLLIET, « Le pluralisme de la presse catholique », *Chronique sociale de France*, mai 1960, p. 148.

38. *Maintenant*, octobre 1962, p. 4.

39. *Maintenant*, mars 1962, p. 90-92.

40. *Maintenant*, octobre 1962.

Un grand dossier, qui a été développé par une séquence majeure d'articles en 1962-1963, a traité de la « Vie conjugale » : « Éducation populaire et régulation des naissances », « La méthode symptomatique », « Pour une régulation chrétienne des naissances », « Vie de couple et continence périodique », « L'amour conjugal chrétien », « Morale conjugale et Concile », « Faits sociaux et régulation » et plusieurs autres. Il est significatif de souligner la contribution novatrice de couples chrétiens, de sociologues, de médecins, de psychologues et de théologiens dans cet examen d'une question qui devait occuper une place sensible durant toute la décennie. À tour de rôle et en équipe, les textes furent signés par Hélène Pelletier-Baillargeon, le Dr Jacques Baillargeon, le père Henri Dallaire, le père Vincent Harvey, Colette Carisse, Claude Trudel, le père Georges-R. Méthot et plusieurs autres. Le dossier d'une vraie spiritualité du mariage était traité comme une source de la vie chrétienne des laïques.

Toute la société québécoise était préoccupée par les questions d'éducation posées par l'évolution démographique depuis la guerre, mais aussi par la conscience des besoins suscités par l'évolution des connaissances et des professions. C'est ainsi que la discussion se faisait largement autour du projet de création d'une université jésuite, ce qui impliquait une réflexion préalable sur le concept d'université et celui d'université catholique. C'était un immense débat qui conduisait aussi au concept d'éducation nationale, avec le soutien d'un ministère de l'Éducation, à la recherche d'un lien nouveau entre l'éducation et la religion, tous des points essentiels que le gouvernement des années 1960 eut à approfondir et à gérer. *Maintenant* fut présente avec ses équipes dans tous ces débats. Et sur l'éducation, son rôle fut majeur en ouvrant ses pages à plusieurs collaborateurs, notamment Gérard Dion, qui publia une étude fouillée sur « Le Bill 60 et la confessionnalité »<sup>41</sup> dans le cadre d'un dossier sur « Famille, Église, État » proposé par la direction de la revue<sup>42</sup>.

En 1965, le parcours de *Maintenant* fut profondément troublé par une crise touchant la gestion éditoriale de la revue, son lien avec l'Ordre des Dominicains et son positionnement comme revue catholique pourvue de la liberté journalistique admise professionnellement. Lorsque le directeur-fondateur, le père Henri-M. Bradet, dut démissionner, cet événement prit des dimensions nationales parce que son poste était « directement relié à la formation de l'opinion publique »<sup>43</sup> et la plupart des journaux généralistes en firent l'analyse<sup>44</sup>. Conflit avec des autorités religieuses lointaines, divergences

---

41. *Maintenant*, septembre 1963, p. 256-261.

42. *Ibid.*, p. 256-257.

43. Claude RYAN, *Le Devoir*, 19 juillet 1965.

44. Dans *La Presse* (16 juillet) à la une, on titrait : « Le père Bradet est limogé ». Dans *Le Devoir* (17 juillet), on lisait : « C'est l'affrontement de la droite et de la gauche ».

de philosophie sociale dans l'Église, manque de dialogue entre ces autorités et l'équipe de direction de la revue, manque de transparence, toutes ces questions et beaucoup d'autres furent discutées. Certains ont critiqué la liberté de parole de la revue. A ceux-là, Claude Ryan répondait :

*Maintenant* favorisait l'expression, à l'intérieur de la « maison » catholique, d'un grand nombre d'inquiétudes très réelles qui se fussent exprimées de toute manière sous d'autres auspices. La revue n'a inventé aucun problème, n'a créé de toute pièce aucun sujet : elle a littéralement puisé ses thèmes dans la conscience du milieu que nous formons ensemble<sup>45</sup>.

Dans un numéro spécial publié à l'automne de 1965 et intitulé « Après l'entracte », l'équipe de direction (Vincent Harvey, o.p., Pierre Saucier, Hélène Pelletier-Baillargeon, Paul Doucet, o.p.) publiait un éditorial qui prenait la mesure du conflit intellectuel et ecclésial qui avait été vécu et le résumait ainsi :

*Maintenant* ne deviendra pas une revue de tout repos. Autant le dire tout de suite, non seulement pour rassurer ses lecteurs mais surtout pour enlever toute illusion à ceux qui souhaitaient sa suppression ou un changement radical de son orientation... On trouvera dans ses pages la contestation de certaines idées reçues et habitudes acquises, la mise en question de certains aspects de notre christianisme... L'Église elle-même, en se déclarant en état de concile, s'est mise du même coup en état d'interrogation et de recherche<sup>46</sup>.

Ce numéro spécial publiait plusieurs articles sur ce qui était appelé « l'affaire *Maintenant* » : Benoît Lacroix o.p., « Obéir debout », Paul Doucet o.p., « Rôle de la presse (affaire *Maintenant*) », Fernand Dumont, « Chrétien et socialiste », Hélène-Pelletier Baillargeon et Pierre Saucier, « Le couple clercs-laïcs ».

Un autre moment intense de *Maintenant* et de l'Église québécoise fut, en 1968, celui des six mois de débats publics autour de l'encyclique « *Humanae Vitae* ». En solidarité avec le journal *Le Devoir* où Claude Ryan animait un débat jugé essentiel, *Maintenant* publia des échanges étoffés sur la place des femmes dans l'Église, et sur la situation des laïcs dont le rôle fut ensuite éclairé par les consultations et les analyses de la Commission Dumont.

Espace de liberté avec les risques inhérents à sa pratique, lieu de rencontre entre les penseurs québécois et les visiteurs européens, occasion de découvertes de l'Église et de la théologie, la revue *Maintenant* a accompagné une génération de chrétiens et de chrétiennes qui s'engageaient dans la société civile et dans l'Église. Cette volonté d'engagement servit de trait d'union

---

et c'est la droite qui a gagné» (Jules Leblanc). Sur ce dossier Claude Ryan publia trois éditoriaux, les 19 et 28 juillet, ainsi que le 10 septembre.

45. *Le Devoir*, lundi 19 juillet 1965, «Le renvoi du directeur de *Maintenant*», Bloc Notes.

46. *Maintenant / Spécial*, automne 1965, nos 45-48, p. 1.

entre l'Église et de nombreux milieux universitaires. Et plus encore que les textes exprimant des idées de renouveau dans l'Église, la revue et son équipe ont laissé un précieux héritage à l'Église québécoise par une pratique de collégialité éditoriale entre clercs et laïcs.

## **Conclusion : Une période intense d'innovation en information religieuse**

Sur le parcours de ces deux décennies, on peut penser que la grave crise de communication liée aux modalités de publication d'*Humanae Vitae* a servi de révélateur aux problématiques professionnelle et théologique du journalisme catholique face à l'actualité religieuse. En effet, la tension fut extrême, au Québec comme partout ailleurs, entre la volonté de transmettre correctement le discours doctrinal de Rome et le devoir de refléter les faits vécus par les communautés chrétiennes dans leurs réactions au document<sup>47</sup>. En France, plusieurs périodiques importants en ont témoigné, notamment la revue *Information Catholique Internationale (ICI)*<sup>48</sup> ou encore le journal *La Croix* dont le directeur, le père Antoine Wenger, décida, en début de 1969, de quitter ses fonctions à cause de cette tension. Au niveau international, la revue *Journalistes catholiques*<sup>49</sup> publiée par l'UIPC examinait depuis dix ans les aspects professionnels et théologiques de l'information religieuse. Le théologien M.-D. Chenu, o.p. accompagnait depuis déjà vingt ans le milieu des journalistes, et il écrivait, à propos de l'information religieuse :

Le mystère du Christ incarné dans l'histoire donne à cette communauté [des chrétiens] le droit à l'information. [...] Ce n'est pas une « concession » ou un « opportunisme pastoral » (certains en sont encore là) mais c'est l'expression de la conscience vive que prend l'Église de son être communautaire<sup>50</sup>.

Avec la participation de quelque vingt-cinq journalistes québécois et canadiens, la réflexion internationale fut spécialement intense pour les huit cent délégués lors du VII<sup>e</sup> Congrès mondial de l'UICP, tenu à New-York en mai 1965. Le programme prévoyait des débats sur des thèmes comme « la liberté dans la presse catholique » (1965), « une presse du peuple de

---

47. Nous avons étudié cette question dans « L'image médiatique de l'Église et l'opinion publique au Québec, deux décennies paradoxales de mutations, (1968-1984) » paru dans *EHR*, 2009, p. 89-108.

48. La revue *Information Catholique Internationale* avait tenu un colloque européen en mai 1960 sur « l'information religieuse » et sur « le problème de l'opinion publique dans l'Église. »

49. Voir les conférences du père Émile Gabel, ancien directeur de *La Croix* et secrétaire général de l'UIPC.

50. M.-D. CHENU, o.p., « Le rôle fondamental de la communication dans l'Église », article paru en France dans *Opinion publique* et publié au Québec dans *L'OCS-Inter*, 27 octobre 1969.



Dieu» (1965), «la Vérité dans la liberté» (Congrès de New York<sup>51</sup>, 1965). Les journaux de Montréal – particulièrement *Le Devoir* et *La Presse* – ont publié des articles substantiels sur le congrès. Un éditorial de Paul Sauriol, dans *Le Devoir* (25 mai, p. 4), développait et expliquait le thème du congrès, «La Vérité dans la liberté»<sup>52</sup>. Dans un autre article il décrivait les relations internationales du journalisme religieux, le rôle nouveau des Américains dans l'association<sup>53</sup> et il soulignait la nomination d'un journaliste canadien, Aurèle Gratton, du *Droit* d'Ottawa, comme vice-président de l'association. Les liens internationaux des professionnels québécois furent également consolidés par la venue d'un groupe de 72 délégués, dirigé par le secrétaire général de l'association, le père Émile Gabel<sup>54</sup>. Ils furent notamment reçus par l'Association des hebdomadaires de langue française, par la Ville de Montréal, par les éditions Fides, par le cardinal Léger, à Montréal, et finalement par le premier ministre Jean Lesage à Québec. On voit ainsi que la communication professionnelle des journalistes québécois et la fraternité des personnes ont été marquées par le congrès et la visite à Montréal<sup>55</sup> à une époque où l'on ouvrait de nouvelles voies d'expression dans l'Église. C'est ce que suggérait le titre d'un article dans *La Presse* : «Une opinion publique doit pouvoir exister et s'exprimer dans l'Église» (22 mai, p. 18), complété par un article étoffé du *Devoir*<sup>56</sup> : «*Témoignage chrétien*, plus qu'un journal, un état d'esprit...» : «Nous sommes une voix des laïcs dans l'Église, et nous sommes aussi un témoignage des chrétiens dans le monde.»

Cette période intense trouva son point culminant au Québec avec les travaux de la Commission Dumont, un moment de consultation des chrétiens unique dans l'histoire de l'Église. Mais, au milieu des années 1970, commence une période où la problématique des périodiques catholiques a

---

51. Ce congrès a fait l'objet d'un article intitulé «Journalistes catholiques?» par Hélène Pelletier-Baillargeon, paru dans *Maintenant* (juillet-août 1965, p. 256). L'article met en valeur les exigences du journalisme professionnel pour le service de l'opinion publique dans l'Église.

52. D'autres thèmes majeurs furent l'objet d'échanges substantiels dans des rencontres internationales : «S'informer pour construire» (1971), «L'opinion publique, possible et légitime dans l'Église?» (1971). Ces publications étaient reconnues au Québec comme des points de référence, notamment par l'Office des Communications Sociales (OCS).

53. Paul SAURIOL, «Les Américains dans l'UIPC», *Le Devoir*, 26 mai, p. 4.

54. L'événement fut annoncé par un article du *Devoir* intitulé «Séjour de 72 journalistes et éditeurs catholiques au Canada» (25 mai, p. 9). Quelques jours avant, on signalait que «Le directeur de *Témoignage chrétien* vient à Montréal.» (22 mai, p. 8) On annonçait aussi une rencontre publique chez les dominicains de Saint-Albert-le-Grand, éditeurs de *Maintenant*.

55. Le voyage comprenait aussi des rencontres à Toronto, Ottawa, Saint-Jérôme, et Trois-Rivières.

56. Jean FRANCOEUR, *Le Devoir*, 29 mai, p. 8.

été conduite à de nouvelles réflexions. L'ère d'une euphorie créée par le Concile et par la découverte de l'information religieuse libre au service d'une opinion publique catholique était terminée pour un temps. C'était le début d'un débat permanent entre deux tendances durables : l'option d'un média qui soit d'abord porte-parole de la seule Église hiérarchique, – c'est la tendance dominante à Rome<sup>57</sup> – ou l'option d'un média qui crée un espace de parole et de visibilité pour la vie de toute l'Église comme peuple de Dieu – une pratique vécue par plusieurs pays européens et par des médias des pays du Sud (spécialement en radio). On y considérait que l'information des membres de l'Église est une condition de leur participation, et ce fut la position présentée par l'OCS et par la Commission Dumont<sup>58</sup>. La tension entre les deux courants de pensée dans l'Église est devenue structurelle au cours des décennies suivantes.

C'était une période où partout dans l'Église universelle, notamment dans le milieu de l'Association internationale des journalistes catholiques, on avait découvert la valeur de l'information religieuse, comme source de l'opinion publique dans l'Église aussi bien que dans la société, selon une orientation claire énoncée par Pie XII en 1950. Au concile, cette conscience de la liberté de parole des chrétiens et ses fondements théologiques avait été mise en valeur. La notion biblique de « peuple de Dieu » avait alors toute sa force spirituelle.

---

57. Cette vision du journalisme a été encore marquée par un débat en 2009 lors des malaises ressentis dans le monde entier à propos de la levée de l'excommunication des trois évêques lefebvristes.

58. Commission Dumont, *L'Église du Québec : un héritage, un projet*, Montréal, Fides, 1972, « L'information condition de participation », p.88-89. Voir OCS, *Mémoire de l'Office des communications sociales à la Commission d'étude sur la participation des laïcs à la mission de l'Église et sur l'avenir de l'Action catholique*, Montréal, 16 mai 1970, 15 p., publié dans *L'Église canadienne*, septembre 1970.